

LES EFFETS CULTURELS ET SOCIAUX DES COÛTS EXCESSIFS DE LA SCOLARITÉ

Par Jean Blairon

Pendant ces vacances scolaires, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant publiait une carte blanche plaidant pour une véritable gratuité scolaire : « L'école vraiment gratuite doit devenir réalité »¹. Bernard de Vos relayait notamment une lettre adressée, à l'initiative de Christine Mahy, aux formateurs des gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des Régions wallonne et bruxelloise et appelant à ce que cette question soit réellement prise en compte dans les programmes des futurs gouvernements. Nous nous étions associé à cette démarche.

Nous souhaiterions continuer à contribuer à ce débat en interrogeant, sur base d'éléments concrets, les conséquences culturelles et sociales des coûts de la scolarité, tels qu'ils sont **revendiqués** par différents acteurs.

L'existence de coûts fait en effet l'objet de pratiques de justification discursives qui ne sont pas elles-mêmes sans effets.

LA BRUTALITÉ DES FAITS

Nicolas² entre cette année en première secondaire dans une province wallonne jouxtant la Région bruxelloise. Il apprend dès le premier jour de sa fréquentation (le 1er septembre) qu'un voyage scolaire est organisé en octobre dans un pays limitrophe ; le coût dépasse 250 euros. Aucune mention de ce projet n'a été faite aux parents lorsqu'ils ont inscrit Nicolas dans cette école au mois de mars, dans les dates prévues par le décret inscription ; toujours aucune mention de ce projet lorsque le CEB du garçon est amené en mains propres début juillet à une secrétaire pourtant affable qui remet par ailleurs à Nicolas et à sa mère des documents relatifs à l'organisation de la rentrée.

Le premier septembre, le jeune adolescent rentre à la maison confus, mesurant parfaitement à son âge le poids de cette dépense sur un budget.

Les parents de Nicolas sont divorcés depuis plusieurs années, n'arrivent que très peu à s'entendre (le choix de l'école a dû passer une décision de justice) et le moins qu'on puisse dire c'est que le partage des frais n'est ni facile ni équitable. Nicolas en a plus que conscience ; il sait déjà que la dépense risque de peser sur le seul budget de sa mère chez qui il vit lors de cette semaine de rentrée (un autre juge ayant décidé d'une garde alternée, au moment où la législation a commencé à privilégier ce type de décision, contre l'avis de nombreux experts).

Le jeune est triste, se dit gêné, s'excuse à plusieurs reprises, malgré que sa mère lui exprime clairement qu'il n'y est pour rien...

Sa scolarité démarre sous de fort heureux auspices !

1 La Libre, 4 juillet 2014, www.lalibre.be/debats/opinions/l-ecole-vraiment-gratuite-doit-devenir-une-realite-53b6e590357013fdc9c5a930.

2 Il s'agit d'un prénom d'emprunt ; le caractère tendu de la problématique impose en effet que l'anonymat du témoignage qui nous est parvenu soit préservé.

LE DISCOURS DE JUSTIFICATION DE L'INSTITUTION

Nous ne discuterons pas ici du caractère légal ou non de la manière dont le dit voyage a été organisé ; celle-ci ne semble pas correspondre ni à l'esprit ni à la lettre de la Circulaire n°4516 du 29/08/2013 relative à la gratuité de l'accès à l'enseignement obligatoire³. On ne voit pas en particulier comment l'établissement a pu vérifier que 95% des parents étaient réellement partants pour ce voyage, dans la mesure où il s'agit d'élèves arrivant en première année du secondaire...

Il nous a paru utile, au-delà de ce point de vue, de mettre en débat le discours de justification dont l'institution s'entoure par rapport à l'imposition de cette dépense énorme : sachant que 50% de Belges ont un salaire net inférieur à 1807 euros (chiffres 2012), on réalise ce que cette seule dépense – à l'exclusion de tous les autres frais scolaires – peut représenter pour eux.

Dans un courrier adressé aux parents (que certains ont reçu au préalable et d'autres non(sic)), l'institution avance trois types de justification.

En premier lieu, l'institution se dit « soucieuse de la bonne intégration des élèves de première année secondaire » et affirme vouloir « créer un climat de confiance et de convivialité entre les élèves et leurs professeurs ». Si on peut souscrire à ces visées, on ne peut qu'être surpris du moyen choisi, puisque les nouveaux entrants sont précisément invités par l'institution à trois jours (du 1 au 3 septembre) de découverte et de prise de connaissance de leurs condisciples et de leurs professeurs : toutes sortes d'activités récréatives et sportives sont organisées pour y parvenir. N'était-ce pas suffisant ?

En second lieu, l'institution affirme que les activités à l'étranger permettront « l'apprentissage de la vie en communauté, la découverte des autres, le respect des différences ». On peut s'étonner du fait qu'il faille précisément quitter le lieu de vie de la « communauté » pour en réussir l'apprentissage (qui plus est, plus d'un mois et demi après la rentrée effective de ses membres...). Quant au respect des différences, il ne semble pas s'étendre jusqu'aux différences de revenus et de conditions de vie...

Enfin, l'institution affirme que « de nombreuses activités pédagogiques entrent dans le cadre des cours de première » ; il s'agit en fait de six visites à caractère touristique dont la nature hétéroclite laisse rêveur par rapport aux dits cours.

Nous approchons du cynisme ou de la bêtise lorsque nous lisons que l'institution est « consciente que la rentrée scolaire implique de multiples coûts » et qu'elle propose en conséquence un... étalement du paiement en trois mensualités, l'une en juillet, la deuxième en août et la troisième en septembre ! Rappelons que la maman de Nicolas reçoit cette lettre...le 1er septembre au soir...

Les justifications oscillent donc entre la légèreté et le chantage : « ce voyage fait **partie intégrante** de la scolarité de votre enfant » affirme l'institution.

Elles montrent surtout combien certaines institutions scolaires sont pleinement inféodées au « nouvel esprit du capitalisme »⁴.

PENDANT CE TEMPS-LÀ SUR LES ONDES

Cette rentrée scolaire est aussi l'occasion pour une grande chaîne de distribution de diffuser une édifiante publicité sur le coût de la dite « rentrée ».

3 Circulaire n°4516, site de la Direction enseignement.be : www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=4739.

4 Pour une démonstration de cet argument, nous remercions le lecteur de se rapporter à notre analyse « Une nouvelle transversalité négative dans l'école « modernisée » », Jean Blairon, intermag.be, oct/2013, www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-aide-a-la-jeunesse/406-une-nouvelle-transversalite-negative-dans-lecole-lmoderniser.

On y entend un enfant encourager son parent (père ou mère, selon la version) à ne pas s'en faire et à ne pas pleurer (sic) : tout va bien se passer, l'enfant affirme qu'il quitte le nid sans angoisse – il se fera de nouveaux amis, etc. Le parent est alors amené à rectifier le problème en redoublant de larmes, de manière excessive si ce n'est grotesque : ce n'est pas cette inquiétude-là qui le tarade, c'est la question des frais. Arrive le sauveur : les coûts pratiqués par l'enseigne, qui seraient les moins chers du marché.

Dans cette supposée scène de vie, tous les signes se renversent : c'est l'enfant qui console et le parent qui est aux prises avec un affect d'angoisse ; c'est l'enseigne vendeuse de biens qui sauve la vie du consommateur – les dépenses deviennent en quelque sorte des « gains » par la vertu de la concurrence....

Le caractère caricatural du spot dispense toutefois un message implicite : il n'y a pas de quoi réellement s'en faire, tout cela est normal (pour qui sait choisir le bon concurrent).

On imagine sans peine l'effet de ce genre de publicité dans les familles où l'on n'a d'autre choix que de s'en faire, justement, sachant que de toute façon on ne s'en sortira pas au niveau des « sorties » budgétaires que la « rentrée » impose...

CHOISIR LA BONNE ÉCOLE !

La même semaine, l'hebdomadaire de grande diffusion *Moustique* met à la Une de sa couverture son enquête « Une bonne école qu'est-ce que c'est ? ».

L'article se fait le relais des analyses de plusieurs spécialistes qui expliquent chacun à leur manière, pourquoi il est difficile de choisir « la » bonne école.

Ainsi, Hugues Draelants, sociologue, affirme que « le marché est [donc] opaque, il n'y a pas de visibilité sur la performance des établissements. Or, en principe, si on valorise un modèle, une information transparente est nécessaire pour pouvoir opérer des choix rationnels. »

On sourit à cette évocation de la « Rational Action Theory », qui sur-valorise le calcul rationnel individuel comme s'il était au principe de toute action, alors que bien des auteurs, comme Pierre Bourdieu, n'ont cessé de montrer, en matière de « choix », « l'importance de l'histoire individuelle, mais aussi, au travers de toutes les expériences formatrices de la prime enfance, de toute l'histoire de la famille et de la classe. »⁵

La question est peut-être moins en l'occurrence celle du « choix » « rationnel » que de l'adaptation éventuellement excessive aux « (im)possibles » présumés que l'histoire collective a inscrits dans l'inconscient de beaucoup...⁶

La journaliste Anne-Cécile Huwart résume :

« Car si de nombreux parents rêvent d'un établissement performant et « bien fréquenté », beaucoup veillent d'abord au bien-être de leur progéniture. »

Les « critères » du « choix » (le concept de choix critérié n'étant par ailleurs pas questionné ni par les experts ni par la journaliste) de la bonne école semblent ainsi être exclusivement ceux du groupe

5 P. Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Le sens Commun, Minuit, 1987.

6 Pierre Bourdieu rappelle ainsi qu'il convient de « mettre en question l'universalité des dispositions économiques dites rationnelles et, du même coup,[de] poser la question des *dispositions* économiques – et culturelles – de l'accès à ces dispositions – question, que, paradoxe, les économistes omettent de poser, acceptant par là même comme des universaux anhistoriques des notions qui, comme celles d'action rationnelle ou de préférences, sont en fait déterminées économiquement et façonnées socialement. » (*Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, pp. 189-199)

social moyen, qui sur-valorise la relation stratégique à l'école, mais également l'homogénéité sociale et la réalisation individuelle⁷.

Il est important de comprendre que la présentation de la problématique du « choix » scolaire a fait ici l'objet d'un choix social en amont, qui privilégie une forme de relation à l'école socialement située et la présente comme seule légitime.

On comprend mieux alors que la dimension du **coût** de la scolarité soit **totale** **absente** de l'enquête publiée par l'hebdomadaire. Tout porte dès lors à croire que cette dimension n'entre pas – et ne peut ni ne doit entrer en ligne de compte dans la relation à l'école.

La liste des « 20 critères pour choisir » une école est à ce sujet éloquent. Le magazine offre en effet à ses lecteurs un « petit pense-bête pour vous aider à classer vos priorités » :

- Cadre agréable
- Facilité d'accès
- Uniforme obligatoire
- Réputation stricte
- Favorise les langues dès le plus jeune âge
- Activités extra-scolaires
- Implication des parents dans le projet pédagogique
- Classes de mer/Classes de neige
- Favorise la créativité et l'économie
- Projets en lien avec les entreprises
- Ouverture sur le monde extérieur
- Utilisation de tablettes
- Moins de 20 élèves par classe
- Présence d'un potager collectif, d'animaux
- Favorise l'accueil d'enfants handicapés
- Cours/Projets artistiques mis en avant
- Options techniques et professionnelles performantes
- Stages en entreprises
- Devoirs encadrés
- Deux profs par classe : un qui tire, l'autre qui pousse le groupe

On constate ici, non seulement, la non-prise en compte de l'accessibilité économique en termes de coût, mais encore le fait que la présence d'« activités extra-scolaires » et des classes de mer et de neige constitue en soi un critère qui ne peut être que positif... Observons par la même occasion que la thématique de la mixité sociale n'a pas été retenue comme critère de choix...

CONCLUSIONS

Les trois éléments matériels que nous avons commentés ici sont bien différents : un document d'institution, un spot radio et une enquête dans un magazine de grande diffusion.

Pourtant, ils contribuent, chacun à leur manière, par l'argumentation, par la dérision, par le conseil, à diffuser la légitimité d'une relation stratégique d'investissement par rapport à la scolarité. Cette relation se doit d'accepter la non gratuité de la fréquentation scolaire et nos trois discours la présentent en conséquence comme légitime *ex officio*.

7 François Dubet définit ainsi la relation à l'école régie par l'action stratégique : « L'établissement, les filières, les matières enseignées, les classes sont décrits en termes de hiérarchie et d'utilité. Les établissements d'un même territoire se voient accorder une réputation qui les range selon une hiérarchie implicite et cependant commune, articulant de manière subtile les degrés d'excellence scolaire et les niveaux de recrutement social. » (F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, p. 201.)

Ainsi se construit au quotidien et précocement l'obligation sociale pour les enfants pauvres - de **disparaître esthétiquement**, d'avoir au moins ceci de bourgeois dans leur (bon) goût que de taire leurs problèmes matériels... sans parler des stratégies de reproduction sociale que ces effets culturels peuvent servir.

Pour ceux qui n'y réussiraient pas (qui ne « s'intégreraient pas dans la communauté qui se découvre en se dépaysant »), se construisent, d'une façon qui échappe aux regards comme aux sanctions⁸, les conditions d'une stigmatisation (« ils ne veulent pas faire l'effort d'être comme les autres »), dont Goffman rappelle si bien qu'elle a pour utilité première de convaincre ceux que la société ne soutiendra pas de la nécessité de lui apporter, quant à eux, leur soutien : nous touchons du doigt la violence symbolique ultime, qui se révèle quasi quotidienne dans bien des familles.

La honte et l'obligation intériorisée de disparaître quant à sa réalité réelle en constituent des traces particulièrement évidentes.

8 L'expression est de Pierre Bourdieu, qui n'a cessé d'attirer l'attention sur le poids de ces violences présentes dans les interactions sociales en « face à face » : « Si l'on veut réduire ces formes de violence visible et visiblement répréhensible, il n'y a pas d'autre voie que de réduire la quantité globale de violence qui échappe aux regards et aux sanctions, celle qui s'exerce au jour le jour, dans les familles, les usines, les ateliers, les banques, les bureaux, les commissariats, les prisons, ou même les hôpitaux et les écoles, et qui est, en dernière analyse, le produit de la « violence inerte » des structures économiques et des mécanismes sociaux relayés par la violence active des hommes » (*Méditations pascaliennes*, op.cit., pp. 275-276).